

# MINUSMA HEBDO

BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA MINUSMA • numéro 136 • juillet 2019

## LE CENTRE : L'UNE DES PRIORITÉS DE L'ONU AU MALI



**TOMBOUCTOU** : LES PREMIERS ÉLÉMENTS DU MOC  
S'ENVOLENT VERS LEURS CENTRES DE FORMATIONS

À **MOPTI**, LA MINUSMA ENCOURAGE LE RÈGLEMENT DES  
CONFLITS PAR LE **DIALOGUE** ET LA **COHÉSION SOCIALE**

MISSION MULTIDIMENSIONNELLE • PROTECTION DES CIVILS • PAIX & COHÉSION SOCIALE •  
DROITS DE L'HOMME • FORUM COMMUNAUTAIRE • DIALOGUE INCLUSIF • RÉFORMES DU SECTEUR  
DE SÉCURITÉ • ACCORD DE PAIX • ENSEMBLE RÉUSSIR LA PAIX

MINUSMAHEBDO

136

## SOMMAIRE

## DANS CE NUMÉRO

**3** LA FORCE DE LA MINUSMA CRÉE LE « SECTEUR CENTRE » DANS LA RÉGION DE MOPTI

**5** SOLIDAIRES AVEC LES MALIENS, L'ONU ET L'UE RÉSOLUES À POURSUIVRE LEUR ACCOMPAGNEMENT

**8** TOMBOUCTOU : LES PREMIERS ÉLÉMENTS DU MOC S'ENVOIENT VERS LEURS CENTRES DE FORMATIONS

**9** CONTRIBUER À RENDRE L'ADMINISTRATION MALIENNE PLUS EFFICACE

**11** LA MINUSMA RÉHABILITE ET ÉQUIPE LA SALLE DE CONFÉRENCE DES AUTORITÉS INTÉRIMAIRES DE KIDAL

**13** TOMBOUCTOU CÉLÈBRE LA JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANT AFRICAIN

**15** À MOPTI, LA MINUSMA ENCOURAGE LE RÈGLEMENT DES CONFLITS PAR LE DIALOGUE ET LA COHÉSION SOCIALE

**17** POLICE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE : QUAND UNPOL APPUIE LA LUTTE CONTRE L'IMPUNITÉ

**19** BRÈVES



Adoptez l'éco-attitude

N'imprimez ce document  
que si cela est nécessaire !



# LA FORCE DE LA MINUSMA CRÉE LE « SECTEUR CENTRE » DANS LA RÉGION DE MOPTI



*Ce 24 juin a eu lieu à Mopti, le lancement officiel du secteur Centre. Ce changement est un redécoupage de la zone de couverture de la MINUSMA. Les Casques bleus de la région de Mopti auront désormais un commandement propre à l'instar de ceux de Tombouctou, Kidal, ou encore Gao. Le lancement a eu lieu en présence d'officiels civils et militaires de l'Etat malien et de la MINUSMA, ainsi que des représentants de la société civile locale. La création de ce secteur a pour but d'améliorer la coordination des efforts de la MINUSMA et des Forces de défense et de sécurité du Mali (FDSM), pour mieux protéger*

*les civils et faciliter le retour de l'autorité de l'État dans la région.*

Après les secteurs Nord (Kidal), Ouest (Tombouctou) et Est (Gao), la MINUSMA crée le secteur Centre à Mopti. Bien que présente dans cette partie du Mali depuis le déploiement de la MINUSMA en 2013, la création de ce nouveau secteur fait suite à la volonté de la Mission onusienne au Mali, conformément à son mandat, de rendre plus efficace sa fonction de protection des civils et d'appui à la restauration de l'autorité de l'Etat et



au retour de l'Etat de droit dans cette région. Elle s'inscrit également dans l'esprit de l'Opération Oryx, démarrée en avril 2019, suite à l'attaque du village d'Ogoussagou. Une opération militaire basée sur un découpage de la région en différentes zones où sont présents de part et d'autre, les Casques bleus et les FAMA. Les deux forces se partageant ainsi le territoire à couvrir, afin d'assurer une présence plus efficace.

La création du Secteur Centre vient donc renforcer cette dynamique enclenchée il y a de cela plusieurs mois déjà. L'objectif : faire face aux attaques sur fond de conflits intercommunautaires, amplifiés par l'impunité, le banditisme et la prolifération des groupes terroristes dans le delta central du Niger.

Pour lancer officiellement ce Secteur, déjà opérationnel depuis le 28 mai dernier, une cérémonie a eu lieu. Présidée par Joanne Adamson, la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies, en charge du Pilier politique de la MINUSMA et cheffe de la Mission par intérim, elle a également vue la participation

du Commandant des Casques bleus au Mali, le Général Denis Gyllensporre. De nombreuses autres personnalités étaient présentes, notamment la Cheffe du Bureau régional de la Mission à Mopti, Fatou Dieng Thiam, la Directrice de la Communication stratégique et de l'Information publique de la MINUSMA, Myriam Dessables, le Commandant de la 6ème région militaire du Mali, le Colonel Moussa Yoro Kanté qui représentait le Chef d'Etat-major Général des Armées, le Général Abdoulaye Coulibaly. L'on comptait aussi parmi les invités, Issa Kansaye, le Maire de Mopti et plusieurs représentants de la société civile locale, tels que les leaders religieux à travers le Haut Conseil Islamique (HCI) de Mopti et, les leaders des associations de femmes et de jeunes.

Cet aménagement n'implique pas l'ajout de nouvelles troupes pour la Force de la MINUSMA. Il s'agira d'être plus efficace, non pas avec plus de Casques bleus, mais avec un commandement localisé à Mopti, qui devrait permettre une meilleure coordination avec les FAMA sur le terrain.



# SOLIDAIRES AVEC LES MALIENS, L'ONU ET L'UE RÉSOLUES À POURSUIVRE LEUR ACCOMPAGNEMENT



*Du 19 au 21 juin dernier, une mission conjointe des Nations Unies et de l'Union Européenne a eu lieu au Mali. La délégation conduite par le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux Opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix et le Secrétaire général adjoint du Service européen pour l'action extérieure (SEAE), Pedro Serrano, a rencontré les autorités, la société civile, la classe politique et la médiation internationale. Elle s'est également rendue à Mopti, où la situation sécuritaire est source de préoccupation.*

« C'est une visite de solidarité avec notre collègue de l'UE Pedro Serrano, (...) pour exprimer nos condoléances, notre solidarité aux autorités maliennes, au peuple malien après ce qui s'est passé ces derniers jours et leur dire que nous sommes à leurs côtés, que nous allons faire le maximum pour favoriser le retour de la paix, de

la stabilité, au Centre, au Nord... » a déclaré Jean-Pierre Lacroix à son arrivée à Bamako.

## **ECHANGES AVEC LES ACTEURS MALIENS ET LES PARTENAIRES INTERNATIONAUX**

Le Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale est une des premières étapes de la délégation bipartite. Sur place, le Ministre Tiébilé Dramé, et ses hôtes planchent sur les importantes questions de l'heure. La mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation, la situation sécuritaire au centre du pays, le soutien de l'ONU et de l'UE... Lors des échanges, M. Lacroix remerciera les responsables maliens pour leur coopération constructive et soutenue avec la MINUSMA, dans le cadre de l'accomplissement de son mandat.



Reçus par le Président de la République Ibrahim Boubacar Keïta, suite à leur réunion au Ministère des Affaires étrangères, Messieurs Lacroix, Serrano et Annadif, ont renouvelé au Chef de l'Etat malien, leurs sincères condoléances suites aux différentes attaques perpétrées dans le Centre depuis le début de l'année 2019. Ils ont également rendu hommage aux efforts déployés par l'État et par la présidence de la République, dans la recherche de la paix et de la stabilité durable au Mali. « Notre action commune doit aider à donner un élan décisif aux actions du Président Ibrahim Boubacar Keïta et de son gouvernement en faveur du retour de la paix, de la réconciliation nationale et du développement », a déclaré le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux Opération de paix.

Auprès du Premier Ministre Boubou Cissé, les discussions ont été plus techniques. Elles ont notamment porté sur les réformes institutionnelles en cours, le processus de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion, Réinsertion-Intégration (DDR-I) accélérés et l'établissement

de la Zone de développement du Nord. Au cours de la séance de travail, la délégation a réitéré son soutien au peuple malien, tout en saluant à nouveau l'engagement du Gouvernement.

Plusieurs réunions, notamment avec les partis politiques de la majorité présidentielle et de l'opposition, ainsi qu'avec les parties signataires de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation se sont tenues. Avec les parties maliennes, il a notamment été question des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Accord, à travers l'évaluation de la feuille de route signée en mars 2018. Les femmes leaders de la société civile ont également eu un entretien avec la délégation conjointe. Au cœur de l'échange, leur rôle et leur participation au processus de Paix en cours au Mali, avec en toile de fond, l'application de la Résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité de l'ONU sur Femmes, Paix et Sécurité.

Un déjeuner de travail avec les membres de la médiation internationale, qui accompagnent





la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation, a eu lieu au QG de la MINUSMA. Les deux Responsables de l'ONU et de l'UE, ont rappelé aux diplomates présents, les priorités en ce qui concerne la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation et n'ont pas manqué de souligner les convergences de vues des deux organisations sur le sujet.

### **PLUS PRÈS DES PRÉOCCUPATIONS... À MOPTI**

Préoccupation majeure, la situation sécuritaire dans le Centre était à l'ordre du jour de toutes les réunions. Avant de se rendre à Mopti, la délégation, avait rencontré le Commandant du G5 Sahel, le Général Hanena Ould Sidi. L'opérationnalisation de la Force, sa montée en puissance et la collaboration avec l'ONU et l'UE, avait dominé les débats.

Sur le terrain, accompagnés du Représentant spécial Annadif et de Fatou Dieng Thiam, la Cheffe du bureau régional de la MINUSMA à Mopti, il s'agissait de voir et d'entendre. S'enquérir de la

situation et des mesures prises pour y faire face. La délégation, a donc écouté les autorités et la société civile locale, et visité des infrastructures construites et renforcées, par les Nations Unies, notamment l'un des cinq check-points financés par la MINUSMA. Ceux-ci l'ont été, à travers la contribution du Canada au Fonds Fiduciaire des Nations Unies en Soutien à la Paix et la Sécurité au Mali, pour un coût total de 194 millions de FCFA.

### **CE QU'IL FAUT RETENIR**

Au crépuscule de la journée du 21 juin, une conférence de presse a mis un point final à cette visite conjointe. Face aux journalistes maliens et internationaux, le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux Opérations de maintien de la paix, et le Secrétaire général adjoint du Service européen pour l'action extérieure, ont fait le point de trois jours de présence au Mali. Jean-Pierre Lacroix a rappelé qu'il plaide en faveur d'une stratégie pour stopper la violence dans le Centre.

19 JUIN

# TOMBOUCTOU : LES PREMIERS ÉLÉMENTS DU MOC S'ENVOLENT VERS LEURS CENTRES DE FORMATIONS



*La MINUSMA procède depuis le 10 juin dernier, au transport des premiers ex-combattants du Mécanisme Opérationnel de Coordination (MOC). Venants de Tombouctou, ils seront prochainement suivis de ceux des MOC de Gao et Kidal. Tous seront formés à Koulikoro et Ségou, dans le but d'intégrer l'Armée malienne reconstituée, prévue par l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali. Cette opération s'inscrit dans le cadre du processus du Désarmement, Démobilisation et Réinsertion et Intégration accélérés (DDR-I).*

Du lundi 10 Juin au 17 juin 2019, 233 combattants du MOC, ont quitté la ville mystérieuse pour regagner Bamako grâce au pont aérien mis en place par la MINUSMA, pour faciliter leur transport vers les centres de formation dans les régions de Ségou et de Koulikoro. La formation de ces ex-combattants constitue une phase importante dans la mise en œuvre effective de l'armée malienne reconstituée en prélude de leur redéploiement.

Cette formation du bataillon MOC, à l'instar des autres de Kidal et Gao, représente pour les

habitants de Tombouctou, l'espoir d'une future amélioration dans la sécurité des personnes et des biens de leur région.

Il faut rappeler que les bataillons du Mécanisme Opérationnel de Coordination ont été mis en place conformément à l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issu du processus d'Alger, afin de sécuriser le processus du cantonnement et de DDR tout en participant aux efforts de sécurisation des zones où elles sont déployées en étroite collaboration avec les Forces de sécurité nationales et internationales.

La MINUSMA, à travers ses bureaux régionaux mais aussi sa section Réforme du Secteur de la Sécurité/DDR et la Force, coordonne avec les parties maliennes cette importante opération qui permettra à terme l'intégration de tous les bataillons MOC dans les Forces de Défense et de Sécurité maliennes.

Ce processus fait suite aux deux phases du DDR 'intégration accéléré, qui se sont déroulés en novembre 2018 et avril 2019.



# CONTRIBUER À RENDRE L'ADMINISTRATION MALIENNE PLUS EFFICACE



*Du 11 au 20 juin 2019, s'est tenu un atelier de renforcement des capacités des représentants de l'État (préfets et sous-préfets), élus locaux (maires, autorités intérimaires et collèges transitoires). Organisée par le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD), au Centre de Formation des Collectivités Territoriales (CFCT) à Bamako, cette session a bénéficié de l'appui financier, logistique et technique de la MINUSMA.*

L'objectif dudit projet était de permettre aux participants d'être mieux outillés en matière d'administration publique et de développement local. Financé par les fonds programmatiques de la MINUSMA et exécuté par le Groupe de Recherche

d'Appui au Développement Institutionnel (GRADI), le projet a aussi bénéficié de l'appui technique de la Direction générale des Collectivités territoriales (DGCT) et de la Direction Général de l'Administration du territoire (DGAT).

Pour le Chef de cabinet du Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, M. Haminy Belco MAIGA, il est primordial de renforcer les capacités des acteurs, afin de leur permettre de jouer efficacement leur rôle et d'assumer pleinement leurs responsabilités, gages d'une bonne réussite de la politique de décentralisation au Mali. Il fonde son point de vue sur l'article 20 de la loi déterminant les conditions





de la libre administration des Collectivités territoriales, qui dispose en substance que : « les collectivités territoriales exercent leurs activités sous le contrôle de l'État et dans les conditions définies par la loi. À ce titre, les représentants de l'État exercent le contrôle des Collectivités territoriales et leur apportent l'appui-conseil conformément aux textes en vigueur ».

Il est important de relever que ce projet de renforcement de capacité, a également servi de plate-forme d'échange d'informations et de dialogue, entre les membres du corps préfectoral et les maires, mais aussi, entre les membres des autorités intérimaires et les collèges transitoires des régions du Centre et du Nord du Mali. Plusieurs thématiques ont été abordées en matière d'administration publique. On peut ainsi citer la rédaction de documents administratifs, le rôle du représentant de l'État, la police administrative, l'organisation des élections, le contrôle de légalité, la gestion domaniale et foncière, l'état civil, etc.

Au terme des 10 jours d'atelier, les participants ont formulé des recommandations qui ont été transmises au ministère de l'administration

territoriale, afin qu'il en tienne compte dans son action au quotidien. Parmi ces recommandations, certaines sont d'ordre pratique, relatives à ladite session de formation. Comme par exemple la restitution de la formation aux autres membres des autorités intérimaires et collèges transitoires; le maintien des mêmes participants pour la deuxième session consacrée à la décentralisation ; la déconcentration de certaines formations, compte tenu de la distance qui sépare certaines localités de Bamako. Au plan administratif, les participants ont recommandé de mieux définir les attributions des conseillers spéciaux pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle et, de procéder à la nomination des collèges transitoires et autorités intérimaires et les communes restantes.

Enfin, pour les participants, il est important de doter les autorités intérimaires et collèges transitoires de moyens financiers et logistiques pour leur permettre d'assumer leurs missions et également, de poursuivre la dotation en moyens logistiques des Représentants de l'État en général et, ceux des nouvelles circonscriptions en particulier.



# LA MINUSMA RÉHABILITE ET ÉQUIPE LA SALLE DE CONFÉRENCE DES AUTORITÉS INTÉRIMAIRES DE KIDAL



***Le 19 juin 2019, la MINUSMA a procédé au lancement du projet à impact rapide, intitulé « Réhabilitation et Équipement de la salle de conférence et du bureau annexe de l’Autorité Intérimaire (AI) de la région de Kidal » au siège de ladite structure dans la ville.***

La salle de conférence et le bureau annexe de l’AI vont bientôt être restaurés et aménagés. Cette réhabilitation s’inscrit dans le cadre d’un projet élaboré par l’AI, sponsorisée par la Division des Affaires Civiles (DAC) de la MINUSMA et exécutée par l’entreprise locale Tadamakat. Dans sa mise en œuvre, le projet permettra la création d’une vingtaine d’emplois locaux.

D’un montant de 19.359.500 francs CFA, ce projet en plus de permettre à l’Assemblée régionale de se doter d’une structure flambant neuve et équipée, vise également à améliorer les conditions de travail des Autorités Intérimaires et la qualité du service aux usagers.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l’Accord pour la Paix et la Réconciliation issu du processus d’Alger, les AI ont été mises en place dans les cinq régions du Nord du Mali (Gao, Kidal, Tombouctou, Ménaka et Taoudéni). Elles ont entre autres pour rôles, de participer à la révision des listes électorales, à la consultation et à l’organisation de concertations des populations, en vue du redécoupage territorial dans ces régions. Il leur incombe également de mettre en œuvre la politique régionale de développement, la relance économique et socio-culturelle. Ces autorités, particulièrement celle de Kidal, ont du mal à fonctionner de leur installation à nos jours et cela est dû à plusieurs facteurs tels que le manque d’infrastructures de bonnes qualités, le manque d’équipements, l’absence de l’administration malienne dans la région. C’est pour pallier cela que la MINUSMA finance ce projet.

Le représentant des AI, Bilal Ag Ousmane, s’est félicité de la qualité de la collaboration entre sa





structure et la MINUSMA. « La Mission onusienne au Mali a toujours été présente aux côtés des populations de Kidal dans le domaine de l'eau, de l'électricité et de la santé », a-t-il indiqué « Ce projet permettra à notre instance de se doter d'une salle de conférence et d'un bureau annexe digne de ce nom, améliorera la performance et la qualité de nos services aux usagers », a-t-il ajouté.

« Nous espérons que ce projet contribuera à l'objectif majeur du plan régional de Stabilisation et Relèvement dans la mesure où il favorise la restauration de l'Autorité de l'Etat et le fonctionnement des Collectivités territoriales

de la région de Kidal », a pour sa part, estimé Christophe Sivillon, Chef du bureau de la MINUSMA à Kidal, avant d'exhorter les membres de l'Autorité intérimaire à utiliser ces infrastructures, dans un esprit « inclusif, en ciblant toutes les communautés de Kidal. »

Pour rappel, dans le cadre du renforcement de l'autorité de l'Etat et de ses services techniques et décentralisés, la MINUSMA avait procédé le 06 mai dernier, à la remise du bâtiment du conseil de cercle entièrement rénové et équipé. Il avait coûté 16. 171.000 francs CFA, et généré 32 emplois locaux lors de sa réalisation.



# TOMBOUCTOU CÉLÈBRE LA JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANT AFRICAIN



*La MINUSMA, à travers sa Division des droits de l'homme et de la protection a célébré à Tombouctou, le 19 juin dernier, la Journée mondiale de l'enfant africain, en collaboration avec la Direction régionale de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille sous le thème : «L'action humanitaire en Afrique : les droits des enfants d'abord».*

L'événement s'est tenu au Centre Ahmed Baba de Tombouctou, et a regroupé environ 300 participants, pour la plupart des enfants, issus des différentes communautés de la ville. Chants, danses et comédies sur l'impact des situations de crise sur les droits de l'enfant ont marqué cette célébration. Une conférence débat sur «l'éducation inclusive», animée par un conseiller pédagogique ; une distribution de kits et un match de football, entre le parlement régional des enfants et les enfants rapatriés de Tombouctou, ont constitué le programme de cette célébration officielle, présidée par le Directeur de cabinet du Gouverneur de la

région de Tombouctou. Les autorités de la région, notamment le Maire de la Commune urbaine de Tombouctou ont également fait le déplacement, ainsi que les représentants des agences de l'ONU et des organisations de promotion et de protection des droits de l'enfant, notamment de la Présidente du Parlement régional des Enfants, ou encore, le Directeur régional de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille étaient eux aussi présents.

## **LE RESPECT DES DROITS DES ENFANTS, UN IMPÉRATIF POUR TOUS**

Dans leurs interventions, tous ont appelé au respect des droits des enfants et condamné les violations de ces droits de ces fondamentaux. Selon le représentant du Gouverneur de Tombouctou, la protection des droits des enfants affectés par les situations d'urgence est une priorité pour le Gouvernement malien et, la journée

du 16 juin en cela est utile. « La célébration de cette journée à Tombouctou est une occasion pour mûrir les réflexions sur les stratégies des actions de soutien et de prise en charge des enfants et familles affectés par la crise malienne, particulièrement ceux vivant dans les sites de déplacés. J'invite donc tous les acteurs au renforcement d'une plus grande mobilisation en faveur de la prise en compte des droits des enfants en situation d'urgence, afin d'assurer une jouissance pleine et entière de leurs droits, » a martelé Issaka Bathily, Directeur du cabinet du gouverneur de Tombouctou.

« Nous enfants du Mali demandons à être impliqués dans chaque décision importante pour le pays, s'il est vrai que nous sommes les futurs dirigeants et l'avenir du Mali. J'attire l'attention de tous mes camarades sur la situation d'urgence que traverse notre pays, et dont sont victimes nos amis, il faut notre implication dans les activités de sensibilisation et de plaidoyer sur l'importance de notre prise en compte dans la planification des projets et programmes de développement de la région de Tombouctou, » a déclaré Fadi Boré, la Présidente du Parlement des Enfants de Tombouctou, après avoir remercié tous les acteurs qui œuvrent pour l'épanouissement des enfants maliens.

Les origines d'une journée symbolique et la place des enfants dans les Mandats de la MINUSMA

A l'instar des autres pays africains, le Mali commémore le 16 juin, Journée de l'enfant

africain. L'histoire nous enseigne que c'est à partir de 1991, que l'Assemblée des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Organisation de l'Unité Africaine (actuelle Union Africaine), a institué la Journée de l'enfant africain, en mémoire au soulèvement étudiant du 16 juin 1976 à Soweto, en Afrique du Sud. Depuis, cette journée sert de point d'orgue à la sensibilisation des opinions publiques sur la condition des enfants.

L'Unité Protection de l'Enfant, de la Division des Droits de l'homme de la MINUSMA, veille à la prise en compte et l'intégration systématique de la problématique de la protection, des droits et du bien-être des enfants touchés par le conflit armé, comme une question transversale touchant tous les aspects du Mandat de la MINUSMA, y compris dans la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation nationale. À ce titre, elle œuvre pour l'adoption d'une approche soucieuse de l'enfance dans leurs tâches respectives, par tous les acteurs et mécanismes de la Mission. En d'autres termes,

elle s'assure que la protection des enfants est prise en compte dans toutes les actions de la Mission. Elle veille également à l'application des résolutions du Conseil de Sécurité sur les enfants affectés par les conflits armés pour leur prise en compte dans le processus de paix et de réconciliation nationale, ainsi que dans les plans et programmes de relèvement et de reconstruction.

Dans ce sens, la Mission soutient les autorités maliennes pour le renforcement du système national de protection de l'enfant, comme le lui enjoignent la Résolution 2423 (2018) du Conseil de sécurité de l'ONU et les résolutions précédentes mandatant la Mission de l'ONU au Mali. Plus spécifiquement, le Conseil de sécurité prie également la MINUSMA de veiller à ce que la protection des droits des enfants soit prise en compte, dans le cadre des opérations de cantonnement, de désarmement, de démobilisation, de réinsertion et de réintégration (DDR) et de la réforme du secteur de la sécurité (RSS), afin de faire cesser les violations et atteintes commises sur eux.





# À MOPTI, LA MINUSMA ENCOURAGE LE RÈGLEMENT DES CONFLITS PAR LE DIALOGUE ET LA COHÉSION SOCIALE



*Les 10, 15 et 16 juin derniers, le bureau de la Communication stratégique et de l'Information publique de la MINUSMA, à travers son unité de sensibilisation, Radio Mikado FM et avec l'appui de la Division des Affaires civiles de la Mission onusienne au Mali, a participé à une série de rencontres de sensibilisation sur la cohésion sociale et le vivre ensemble à Banguetaba, Bamako coura et ATTbouyou, trois importants quartiers de Sévaré.*

Ces rencontres ont été initiées, pour faire connaître le rôle de la MINUSMA, son fonctionnement, mais aussi et surtout pour renforcer la cohésion sociale, entre les différentes communautés de la région de Mopti. Une initiative dont le but est de parvenir à une réduction des violences intercommunautaires. C'est avec une minute de silence observée en mémoire des victimes des attaques successives qui ont lieu depuis des mois, qu'ont débuté chacune des rencontres.

Pour une meilleure implication des femmes et des jeunes dans l'apaisement des tensions entre communautés, les résolutions 1325 et 2250 qui parlent respectivement du rôle des femmes et de celui des jeunes dans la prévention et la résolution des conflits ont été expliquées, avec des exemples pratiques. « Je suis convaincue que ceux qui ont fait ces massacres par effets de la colère regrettent aujourd'hui ou regretteront plus tard car, nous sommes tous des frères et sœurs. Il est donc important que les femmes et les jeunes s'impliquent davantage dans la résolution de ces affrontements, afin de dissuader ses pairs à travers des sensibilisations à la radio et des focus groupes. » a déclaré Mme Traore Awa Koita, Présidente du réseau des femmes engagées de Mopti.

L'initiative a été saluée, par les centaines de participants des différents quartiers, qui se sont mutuellement encouragés à adopter désormais





des comportements de citoyens responsables, et à devenir des messagers de paix et, des vecteurs de cohésion social.

Pour certains participants, c'est la preuve que le développement de leur cadre de vie n'est pas seulement l'affaire d'une frange de la population, et surtout pas seulement des hommes. Il est donc nécessaire que dans une symbiose, chacun apporte sa pierre à l'édifice commun. Et toutes les bonnes initiatives dans ce sens sont les bienvenues. Pour les participants à ces discussions, la MINUSMA

dont ils saluent les efforts, doit davantage s'investir pour un bon accompagnement des initiatives des femmes et des jeunes pour le relèvement effectif de la région de Mopti et du retour de la stabilité. Enfin, ils ont sollicité plus d'appui de la part de la MINUSMA pour atténuer les souffrances des populations, surtout celles des femmes et des enfants, qui sont de plus en plus les premières victimes du conflit multiforme que vit la région. Au cours des discussions, la Mission onusienne a été exhortée à amplifier sa médiation entre les groupes protagonistes.



# POLICE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE : QUAND UNPOL APPUIE LA LUTTE CONTRE L'IMPUNITÉ



*De la Terrasse (Bamako), à Ogoussagou, en passant par plusieurs autres scènes d'attentats et d'attaques, la Police des Nations Unies (UNPOL/MINUSMA), met à la disposition des Forces de défense et de sécurité du Mali (FDSM), son expertise en matière de Police Technique et Scientifique (PTS). L'objectif est de lutter contre l'impunité.*

## QU'ENTEND-ON PAR «POLICE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE»?

Le travail de PTS est un élément essentiel dans le cadre de la procédure pénale. Il s'effectue en deux grandes parties. Il s'agit d'abord de collecter les éléments de preuve (traces, objets et indices) sur la scène de crime puis, de les analyser au laboratoire. Cela sert à identifier l'auteur ou les auteurs d'un crime, en commençant par ce que l'on appelle le modus operandi ou mode opératoire, qui est défini comme : « la manière dont l'auteur a commis le crime. Et l'Officier de PTS de poursuivre

en expliquant que : tous les éléments que l'on a pu découvrir sur le terrain, sont exploités au laboratoire, le but étant de rechercher des traces digitales, ou de faire des prélèvements en vue de rechercher les ADN. »

## PTS ET MAINTIEN DE PAIX : QUEL RAPPORT ?

L'on pourrait s'interroger sur l'utilité d'une unité de Police Technique et Scientifique (PTS) au sein de la Police des Nations Unies. Pour les Techniciens, la question ne se pose pas. « Le travail de la Police technique et scientifique s'inscrit pleinement dans le Mandat de la MINUSMA, déclare-t-il car il concourt à la lutte contre l'impunité. » Et pour cause : dans un contexte de crise ou de post-crise sécuritaire comme celui du Mali, les exactions, violations des droits de l'homme, abus et crimes peuvent se multiplier, créant ainsi un climat d'insécurité peu propice au retour durable de la





paix. Il est donc important d'élucider les crimes commis, afin que justice soit rendue et qu'il n'y ait plus d'impunité. Cette dernière produisant inévitablement des rancœurs et des frustrations débouchant, dans la plupart des cas, sur des représailles et in fine, un cycle de violence. « Le laboratoire (de la PTS ndlr) s'investit tous les jours dans ce cadre-là, pour aider la justice malienne à lutter contre l'impunité. La lutte contre l'impunité est un élément essentiel de la Paix, déclare un des techniciens de la PTS avant de confier : je pense que tout justiciable qui a été victime d'un crime ou d'un délit, doit avoir justice. »

Engagée au service de la paix, l'unité de PTS de la MINUSMA, collabore étroitement avec la chaîne pénale malienne, à travers l'appui qu'elle apporte aux enquêteurs de la MINUSMA. L'Officier de la PTS explique : « Nous assistons également la Division des droits de l'homme (de la MINUSMA ndlr), en particulier sur les attaques de villages qui se passent actuellement dans le centre du Mali, le but étant de les aider à matérialiser la véracité des faits et également, rassembler des éléments de preuves qui sont transmis après à la justice malienne pour la prise de décision afin de lutter contre l'impunité. »



# EN BREF

## 14 JUIN

La Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général de l'ONU et Cheffe de la MINUSMA par intérim, Mbaranga Gasarabwe, a rencontré ce 13 juin, au Quartier général de la Mission, le vice-ministre allemand de la Défense, Thomas Silberhorn.

Le ministre allemand et la Cheffe de la MINUSMA par intérim, ont évoqué la participation de l'Allemagne à la Mission de maintien de paix de l'ONU au Mali, ainsi que les questions relatives à la stabilisation et au retour de la paix dans le pays.



## 18 JUIN

Le 17 juin dernier a eu lieu, à l'hôtel de l'Amitié de Bamako, la 36ème session du Comité de Suivi de l'Accord pour la paix et la Réconciliation, issu du processus d'Alger (CSA). Cette session extraordinaire s'est tenue en présence des membres de la médiation internationale, des parties signataires dudit accord et du staff directoire de la MINUSMA. Plusieurs ministres maliens y ont également participé dont Tiébilé Dramé, le ministre malien des Affaires étrangères, son homologue algérien, Sabri Boukadoum et



Mahamat Saleh Annadif, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et Chef de la Mission de paix de l'ONU.

Cette session avait pour objectif de faire l'évaluation d'étape de la mise en œuvre de la feuille de route, adoptée le 22 mars 2018 et du plan d'action à engager, en vue de la concrétisation des dispositions fondamentales de l'Accord.

À noter que cette 36ème session du CSA se tient dans un contexte sécuritaire particulier, notamment dans le Centre du pays, où plusieurs attaques ont eu lieu ces derniers mois. En ouverture des débats, une minute de silence a été observée en hommage aux victimes de la récente attaque meurtrière du village de Sobane Da (dans la région de Mopti).

En marge de cette réunion, le Président de la République du Mali, SEM Ibrahim B. Keïta, a reçu en audience au palais de Koulouba, une délégation des membres du CSA conduite par le ministre des affaires étrangères de la République Populaire d'Algérie, M. Sabri Boukadoum, pour faire la restitution des conclusions des travaux de la 36ème réunion du CSA de haut niveau.

Le Président KEÏTA a réitéré son engagement pour l'accélération de la mise en œuvre de l'Accord. Il a également salué le soutien de la communauté internationale dans son attachement au respect de l'intégrité territoriale du Mali.

## 19 JUIN



Ce 17 juin, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU, Mahamat Saleh Annadif, a reçu le nouveau Commandant adjoint de la Force de la MINUSMA, le Général Paul NDIAYE du Sénégal, à qui il a souhaité la bienvenue et plein succès.

Le Chef de la MINUSMA et le Commandant adjoint de la Force ont aussi échangé sur l'environnement opérationnel, la mise en œuvre du mandat de la Mission et les relations avec les partenaires sécuritaires, notamment les Forces de défense et de sécurité maliennes.



20 JUIN

## METTRE LES DÉPUTÉS À CONTRIBUTION POUR MIEUX EXPLIQUER L'ACCORD POUR LA PAIX ET LA RÉCONCILIATION AUX MALIENS

Le 19 juin dernier, une commission ad hoc de l'Assemblée nationale, en collaboration avec la MINUSMA, à travers sa Division des Affaires politiques, a organisé un atelier pour renforcer le rôle des députés dans la mise en œuvre de l'Accord de paix (« Renforcement de la contribution de l'Assemblée nationale pour la paix et la réconciliation au Mali »), en présence du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies (RSSG) et Chef de la MINUSMA, Mahamat Saleh Annadif. Le but de ce projet est de renforcer le rôle de l'Assemblée nationale dans le processus de paix, tout en renforçant l'appropriation nationale de l'Accord de paix. Pour ce faire, la MINUSMA soutient les membres du Parlement dans la préparation d'une étude sur la connaissance et l'appropriation de l'Accord par la population et les acteurs concernés.

Concrètement, les députés doivent mener des consultations auprès de représentants politiques, de leaders sociaux et de la société civile à Bamako et dans les régions, puis publier un rapport sur ce que les personnes consultées et la population en général pensent et comprennent de l'Accord de paix. 30 députés et assistants parlementaires étaient présents à cet atelier et sont désormais plus à l'aise avec l'objectif et la méthodologie de l'étude. Dans ses remarques liminaires, le RSSG Annadif a souligné « le rôle crucial de l'Assemblée nationale dans la promotion de l'appropriation nationale de l'Accord de paix ». Il a également encouragé les députés à avoir des discussions franches tout au long de la session.



2 JUILLET

Le 26 juin dernier, lors d'une patrouille à l'est de la ville de Tombouctou, entre deux bâtiments, les FAMA ont découvert un engin explosif improvisé de 25 kilos dans la zone d'ATT Bougou et Bella Farandi.

Alerté, une équipe de la MINUSMA s'est rendue sur place. Après la sécurisation du périmètre par les FDSM et la MINUSMA, l'équipe a procédé au déplacement et à la neutralisation de l'engin, dans un lieu sécurisé qui ne représentait aucun danger pour la population, en dehors de la ville.





**JOURNÉE INTERNATIONALE NELSON MANDELA**

**18 JUILLET**





MINUSMA

Ensemble, réussir la paix

## RETROUVEZ NOUS SUR :



<http://minusma.unmissions.org>



[facebook.com/minusma](https://www.facebook.com/minusma)



[www.flickr.com/photos/minusma](https://www.flickr.com/photos/minusma)



[twitter.com/UN\\_MINUSMA](https://twitter.com/UN_MINUSMA)



[www.youtube.com/minusma](https://www.youtube.com/minusma)



[https://www.instagram.com/un\\_minusma](https://www.instagram.com/un_minusma)



MIKADO FM

Bamako 106.6 MHz

Gao 94.0 MHz

Kidal 94.0 MHz

Menaka 94.0 MHz

Mopti 91.8 MHz

Tessalit 94.0 MHz

Tombouctou 92.6 MHz

